

Rapport de mission de repérage du plomb avant travaux dans un immeuble bâti

(Selon Norme NF X 46-035 de Juin 2021)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

2 rue Vieux Moulin 67400 Illkirch Graffenstaden
67000 Strasbourg

Propriétaire

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
16 RUE DE LAUSANNE
67000 STRASBOURG

Demandeur

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE
16 RUE DE LAUSANNE
67000 STRASBOURG

Nature des travaux : **Rénovation / Réhabilitation : OUI** **Démolition : NON**

Programme des travaux : Voir chapitre I.3

Date du rapport : 19/03/2026

Date de visite : 09/02/2026

Nombre de pages : 30

Fait à : 62450 BAPAUME

Référence du dossier : 2602CGESG
- BI14370000000232

Le présent rapport est établi par :
Anthony BLUM

Contrat d'assurance :
AXA / n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Blum'.

Révision	Date	Objet
Version initiale	23/02/2026	Diagnostic plomb avant travaux
Version 02	19/03/2026	Ajout des façades

Nota : Toute nouvelle version de rapport annule et remplace les versions précédentes.

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I.	CADRE DE LA MISSION	3
1.	Objet de la mission	3
2.	Références règlementaires et normatives	3
3.	Programme des travaux du donneur d'ordre	4
4.	Périmètre du repérage (locaux et parties de locaux concernés)	4
5.	Description du bien	4
II.	METHODOLOGIE EMPLOYEE	5
1.	Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb	5
2.	Stratégie de mesurage	5
3.	Présentation des résultats	6
III.	PROTOCOLE DU REPERAGE.....	6
1.	Identification des locaux	6
2.	Identification des zones	6
3.	Identification des revêtements	6
4.	Identification des unités de repérage et substrat	7
IV.	INFORMATIONS CONCERNANT LE SPECTROMETRE.....	8
V.	DEROULEMENT DE LA MISSION	9
1.	Prestations réalisées :	9
2.	Personnes présentes lors de la visite :	9
3.	Informations complémentaires sur la visite	9
4.	Documents communiqués à Socotec dans le cadre de la présente mission	9
5.	Plans des parties d'immeuble concernées par la mission.....	9
VI.	RESULTATS DETAILLES	10
	Annexe 1 - REPERAGE DES LOCAUX.....	23
	Annexe 2 - REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE	26
	Annexe 3 - AUTRES DOCUMENTS / PV ANALYSES.....	26
	Annexe 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE.....	27
	Annexe 5 - ATTESTATION DU FABRICANT DE L'ANALYSEUR XRF	28
	Annexe 6 - NOTICE D'INFORMATION	29

I. CADRE DE LA MISSION

1. OBJET DE LA MISSION

La mission confiée à SOCOTEC a pour objet l'identification, la localisation des revêtements, matériaux et produits de construction contenant du plomb susceptibles d'être impactés, directement ou indirectement, au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition définis préalablement à la mission, dans l'immeuble bâti considéré. L'altération de ces revêtements, matériaux et produits peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

La recherche se limite aux revêtements, matériaux et produits de construction impactés, directement ou indirectement, par les travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP) ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb, qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

Le repérage porte sur tous les revêtements, matériaux et produits de construction et de décoration, comprenant notamment les revêtements intérieurs ou extérieurs, apparents ou recouverts, susceptibles de libérer des poussières de plomb lors des travaux tels que:

- Peintures, enduits, vernis, papiers (comprenant une feuille de plomb entrecollée), tissus muraux peints, colle (surtout en utilisation au sein de monuments historiques pour des toiles marouflées)
- Feuilles de plomb laminé (couverture, accessoire de couverture ou d'étanchéité, isolation phonique), canalisations en plomb, sertissage de vitraux, câbles gainés de plomb, éléments décoratifs en plomb etc.

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelages peuvent contenir du plomb. Cependant, au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement effectuée, leur recherche n'a pas été incluse dans le domaine d'application de la norme NF X 46 035 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de construction.

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

2. REFERENCES REGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

- > Principes généraux de prévention L4121-2 du code du travail
- > Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants
- > Norme NF X 46-031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb
- > Norme NF X 46-035 de juin 2021 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de construction

3. PROGRAMME DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Ce paragraphe est consacré à la description détaillée des travaux envisagés afin de permettre au diagnostiqueur de définir la stratégie de mesures la plus adaptée. En l'absence de programme détaillé fourni par le donneur d'ordre, notre responsabilité ne saurait être engagée sur la stratégie de mesure ou le périmètre de repérage établi.

PROGRAMME DE TRAVAUX TRANSMIS PAR LE DONNEUR D'ORDRE :

Réaménagement des locaux avec des travaux sur les murs, sols, plafonds des locaux visités et des façades

4. PERIMETRE DU REPERAGE (LOCAUX ET PARTIES DE LOCAUX CONCERNES)

Parties d'immeubles visitées :

Niveaux	Locaux
RDC	CARSAT Bureau 1
RDC	CARSAT Bureau 2
RDC	CARSAT Bureau 3
RDC	Accueil 1
RDC	Accueil 2
RDC	Accueil 3
RDC	Accueil général
R+1	Bureau 101
R+1	Bureau 102
R+1	Service courrier 103
R+1	Bureau 100
R+1	Bureau 104
R+1	Bureau 105
R+1	Bureau 107
R+1	Bureau 108
R+1	Dégagement 2
R+1	Circulation 2
R+1	Salle de réunion 110
R+1	Dégagement 1
R+1	Circulation 1
R+1	Réfectoire 111
R+1	Bureau 112
R+1	Bureau 113
R+1	Bureau 114
R+1	Bureau 115
R+1	Bureau 116
Extérieur	côté dégagement 1
Extérieur	côté dégagement 2
Extérieur	côté accueil général

Parties d'immeubles non visitées :

Niveaux	Locaux
Néant	

Eléments non contrôlables (le cas échéant) :

Local	Parties du local	Raisons
Néant		

5. DESCRIPTION DU BIEN

Activité principale de l'immeuble : Bureaux

Année de construction :

II. METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb ont été réalisées selon le cadre réglementaire défini précédemment, et selon les modalités de la norme NF X 46-035 de Juin 2021.

L'identification des locaux, zones, revêtements, matériaux, produits et des unités de repérage sont fonction de la nature et de la localisation des travaux effectués. Le diagnostiqueur définit sous sa seule responsabilité le choix des locaux et unités de repérage qui doivent faire l'objet d'un repérage (fluorescence X et / ou prélèvement).

Seules les unités de repérage impactées par les travaux font l'objet de mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Une vérification du bon fonctionnement de l'appareil est réalisée avant la campagne de mesure, après tout redémarrage de l'analyseur et en fin de campagne.

En cas d'impossibilité de mesure par fluorescence X sur le revêtement, matériau, produit visé, l'auteur du constat peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb total.

En cas d'unité de repérage située à une hauteur supérieure à 3 mètres, il appartient au donneur d'ordre de prendre les dispositions nécessaires, en accord avec la réglementation du travail, pour permettre à l'opérateur de repérage de réaliser les mesures de concentration en plomb sur celle-ci, faute de quoi le constat n'aurait de valeur que pour les unités diagnostiquées.

Il appartient également au donneur d'ordre de procéder aux opérations de démontage des éléments masquant les revêtements ou matériaux concernés par le périmètre de repérage et de faire procéder au démontage nécessitant des outillages et / ou aux investigations approfondies destructives demandées par l'opérateur de repérage.

1. VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB

En l'absence de valeur-seuil réglementaire de prise en compte du risque plomb dans le cadre de cette mission, le présent rapport n'a pas vocation à conclure sur le niveau de risques que présentent les revêtements ou les matériaux identifiés comme contenant du plomb.

Il appartient aux donneurs d'ordre et entreprises intervenantes de choisir la technique d'intervention la moins polluante et de définir les mesures de prévention des risques et d'hygiène adaptées à chaque situation de travail.

Les valeurs mesurées renseignent aussi sur la nature des composés. Dans la pratique les valeurs élevées mettent en évidence la présence de céruse ou de minium de plomb. Les valeurs faibles ($< 1\text{mg/cm}^2$) peuvent révéler la présence de siccatif de plomb (colle papier peint, peinture) ou d'impuretés dans les matériaux (support métallique, parpaings,...).

2. STRATEGIE DE MESURAGE

Dans chaque local, toutes les unités de repérage identifiées au préalable dans les zones de repérage font l'objet de mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.

Le nombre de mesures est défini selon l'étendue de l'unité de repérage et de la nature des travaux.

Pour une unité de repérage définie, au moins deux mesures sont effectuées. Si les résultats sont cohérents, l'unité de repérage est validée. Si les résultats sont incohérents, l'unité de repérage définie initialement est décomposée en plusieurs unités de repérage distinctes et les mesures sont complétées jusqu'à obtenir des résultats cohérents pour la ou les unités de repérage définie(s).

Ces mesures sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs et réparties de façon pertinentes (partie haute et basse d'un mur, ...). Sur chaque unité de repérage, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte

Pour les unités de repérage qui ont des surfaces ou des longueurs importantes, il est procédé à des mesures complémentaires.

Lorsque l'auteur du constat repère des revêtements dégradés et qu'il estime ne pas pouvoir conclure quant à la présence de plomb dans ces revêtements, il peut effectuer un prélèvement qui sera analysé en laboratoire.

3. PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le(s) croquis et dans le(s) tableau(x) des mesures est la suivante :

- > La zone de l'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le(s) croquis ; les autres zones sont nommées « B », « C », « D », ... dans le sens des aiguilles d'une montre ;

Les unités de repérage (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet de mesures sont classées dans le(s) tableau(x) des mesures.

Nota : Une unité de repérage définit soit :

- un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement
- un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction.

III. PROTOCOLE DU REPERAGE

1. IDENTIFICATION DES LOCAUX

L'auteur du constat dresse la liste détaillée :

- des locaux ;
- des ouvrages extérieurs (façades, couvertures, clôtures etc.).

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- > chaque palier ;
- > chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers ;
- > gaine d'ascenseur.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée.

2. IDENTIFICATION DES ZONES

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local ou ouvrage extérieur en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis. Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

Selon la convention établie, une lettre est attribuée à chaque « zone » du local (A, B, C et D). On appelle « zone A » le mur par lequel on accède au local. Les zones suivantes sont désignées dans le sens horaire.

Une unité de repérage (porte, fenêtre, ...) peut être associée à une « zone ».

3. IDENTIFICATION DES REVETEMENTS

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction.

Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.

Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.

D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.

Les PVC et les glaçages de faïences et de carrelages peuvent contenir du plomb. Cependant, au regard du faible potentiel d'émission de poussières de plomb de ces matériaux, compte-tenu de la nature des travaux généralement

effectuée, leur recherche n'a pas été incluse dans le domaine d'application de la norme NF X 46 035 relative à la recherche de plomb avant travaux dans les revêtements, matériaux et produits de construction.
Sauf demande du donneur d'ordre, il n'est pas réalisé de mesures sur ces matériaux.

4. IDENTIFICATION DES UNITES DE REPERAGE ET SUBSTRAT

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de repérage à analyser.

Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous. L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de repérage par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de repérage.

Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).

Une unité de repérage définit soit :

- Un ou plusieurs éléments de construction, finition ou décoration, ayant a priori un même substrat, un même revêtement et un même historique en matière de construction et de revêtement ;
- Un matériau ayant a priori un même historique en matière de construction (exemple : solin en plomb)

Une unité de repérage peut être constituée d'un ensemble d'éléments situés dans des locaux et niveaux différents.

Une unité de repérage se définit a minima avec les critères suivants : le niveau, le local, la zone, le produit ou matériau, le substrat, le revêtement.

Peuvent constituer une seule et même unité de repérage :

- > l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- > l'ensemble des boiseries, décorations d'un même local ;
- > une porte et son huisserie dans un même local ;
- > une fenêtre et son huisserie dans un même local ;
- > l'ensemble des modénatures d'une façade.

Constituent des unités de repérage distinctes :

- > les différents murs d'une même pièce ;
- > des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- > les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- > des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte, d'une fenêtre, d'une cloison mobile... car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- > une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de repérage.

Dans une partie de cage d'escalier, sont aussi considérés comme unités de repérage distinctes :

- > l'ensemble des marches ;
- > l'ensemble des contremarches ;
- > l'ensemble des balustres ;
- > le limon ;
- > la crémaillère ;
- > la main courante ;
- > le plafond.

IV. INFORMATIONS CONCERNANT LE SPECTROMETRE

Nom du fabricant de l'appareil	FONDIS	
Modèle de l'appareil	FENX2	
N° de série de l'appareil	24-1048	
Nature du radionucléide	Cd109	
Date du dernier chargement de la source	01/03/2024 00:00:00	Activité à cette date et durée de vie : 850 Mbq
Autorisation ASN (DGSNR) Remplacé par Déclaration au 1 ^{er} Janvier 2019	N° T921024_CODEP-PRS-2022-006922	Date de déclaration 07/02/2022
	Date de fin de validité de l'autorisation Déclaration ASN / m^{ai} 2023	
Nom du titulaire de l'autorisation ASN (DGSNR)	DELATTRE Olivier	
Nom de la Personne Compétente en Radioprotection (PCR)	LAGARRIGUE Florian	

Étalon : NIST SRM2573 1.04mg/cm¹³¹

Vérification de la justesse de l'appareil	n° de mesure	Date de la vérification	Concentration (mg/cm ²)
Etalonnage entrée	1	10/02/2026	1,04
Etalonnage sortie	526	10/02/2026	1,04

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon.

En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

Ces vérifications sont effectuées selon les modalités définies par le fabricant de l'appareil.

V. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES :

- ☒ Entretien préalable et recueil des informations relatives à l'immeuble.
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des revêtements, matériaux, produits susceptibles de contenir du plomb concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Mesures, avec un appareil à fluorescence X, de la concentration en plomb des revêtements, matériaux, produits repérés.
- ☐ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : Il n'a pas été fait appel à un laboratoire d'analyse
- ☒ Enregistrement des données sur les revêtements, produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent rapport, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE :

Accompagnateur(s) : GRASSER Jérémie

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Etat d'occupation des locaux lors de notre visite :

Occupé

Autres informations sur le déroulement de la mission :

Néant

4. DOCUMENTS COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents remis
Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans/schémas des parties d'immeubles concernées par la mission sont les suivants :

Etage	Intitulé du plan
RDC	RDC
R+1	R+1

VI. RESULTATS DETAILLES

Analyses par fluorescence X :

RDC - CARSAT Bureau 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
2	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,07		
3					Sol (mesure 2)	0,09		
4	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,03		
5					Mur (partie haute)	0,02		
6					Mur (au centre)	0,05		
7	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
8					Plafond (mesure 2)	0,09		
9	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,08		
10					Plinthes (mesure 2)	0,08		
11	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,02		
12					Porte (partie haute)	0,02		
13	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,03		
14					Huisserie Porte (partie haute)	0,03		
15	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,06		
16					Radiateur (mesure 2)	0,07		
17	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0,05		
18					Plafond (mesure 2)	0,07		

Nombre d'unités de diagnostic : 8

RDC - CARSAT Bureau 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
19	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,01		
20					Sol (mesure 2)	0,07		
21	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,09		
22					Mur (partie haute)	0,08		
23					Mur (au centre)	0,03		
24	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
25					Plafond (mesure 2)	0,03		
26	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,02		
27					Plinthes (mesure 2)	0,05		
28	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0,02		
29					Plafond (mesure 2)	0,03		
30	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05		
31					Porte (partie haute)	0,06		
32	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,03		
33					Huisserie Porte (partie haute)	0,07		
34	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,02		
35					Radiateur (mesure 2)	0,07		

Nombre d'unités de diagnostic : 8

RDC - CARSAT Bureau 3

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
36	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,06		
37					Sol (mesure 2)	0,06		
38	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,06		
39					Mur (partie haute)	0,04		
40					Mur (au centre)	0,06		
41	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,07		
42					Plafond (mesure 2)	0		
43	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,05		
44					Plinthes (mesure 2)	0,09		
45	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0,06		
46					Plafond (mesure 2)	0,08		
47	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0,08		
48					Porte 1 (partie haute)	0,03		
49	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,07		
50					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,07		
51	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,04		
52					Radiateur (mesure 2)	0,04		
53	Porte 2	A	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,03		
54					Porte 2 (partie haute)	0,06		
55	Huisserie Porte 2	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0,05		
56					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0,06		
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

RDC - Accueil 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
57	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,08		
58					Sol (mesure 2)	0,09		
59	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,09		
60					Mur (partie haute)	0,07		
61					Mur (au centre)	0,05		
62	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,02		
63					Plafond (mesure 2)	0,07		
64	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,04		
65					Plinthes (mesure 2)	0		
66	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0,06		
67					Plafond (mesure 2)	0,09		
68	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0,02		
69					Porte 1 (partie haute)	0,02		
70	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,05		
71					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,02		
72	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,06		
73					Radiateur (mesure 2)	0,01		
74	Porte 2	D	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,01		
75					Porte 2 (partie haute)	0,04		
76	Huisserie Porte 2	D	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0,08		
77					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0		
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

RDC - Accueil 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
78	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,08		
79					Sol (mesure 2)	0,08		
80	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,06		
81					Mur (partie haute)	0		
82					Mur (au centre)	0,09		
83	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
84					Plafond (mesure 2)	0,08		
85	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,08		
86					Plinthes (mesure 2)	0,01		
87	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0		
88					Plafond (mesure 2)	0,05		
89	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0,04		
90					Porte 1 (partie haute)	0,06		
91	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,06		
92					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,02		
93	Porte 2	D	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,08		
94					Porte 2 (partie haute)	0,01		
95	Huisserie Porte 2	D	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0		
96					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0,03		
97	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,08		
98					Radiateur (mesure 2)	0,05		
Nombre d'unités de diagnostic : 10								

RDC - Accueil 3

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
99	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,09		
100					Sol (mesure 2)	0,03		
101	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,04		
102					Mur (partie haute)	0,06		
103					Mur (au centre)	0		
104	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,02		
105					Plafond (mesure 2)	0,07		
106	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,06		
107					Plinthes (mesure 2)	0,08		
108	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0,03		
109					Plafond (mesure 2)	0,06		
110	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04		
111					Porte (partie haute)	0,01		
112	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01		
113					Huisserie Porte (partie haute)	0,04		
114	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,03		
115					Radiateur (mesure 2)	0,08		
Nombre d'unités de diagnostic : 8								

RDC - Accueil général

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
116	Sol		-	revêtement plastique (lino)	Sol (mesure 1)	0,07		
117					Sol (mesure 2)	0,06		
118	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
119	Plafond		dalles de faux-plafond		Mur (partie haute)	0		
120					Mur (au centre)	0,01		
121					Plafond (mesure 1)	0,06		
122					Plafond (mesure 2)	0,05		
123	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,08		
124					Plinthes (mesure 2)	0,04		
125	Plafond		béton	isolant fixé	Plafond (mesure 1)	0,07		
126					Plafond (mesure 2)	0,01		
127	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,03		
128					Mur (partie haute)	0,08		
129					Mur (au centre)	0,08		
130	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,03		
131					Radiateur (mesure 2)	0,03		
132	Porte	A	métallique	Peinture	Porte (partie basse)	0,03		
133					Porte (partie haute)	0,02		
134	Huisserie Porte	A	métallique	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,05		
135					Huisserie Porte (partie haute)	0,03		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 101

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
136	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,02		
137					Sol (mesure 2)	0,07		
138	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,06		
139					Mur (partie haute)	0,02		
140					Mur (au centre)	0,07		
141	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0		
142					Plafond (mesure 2)	0,06		
143	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,05		
144					Plinthes (mesure 2)	0,05		
145	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05		
146					Porte (partie haute)	0,02		
147	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,05		
148					Huisserie Porte (partie haute)	0,09		
149	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,09		
150					Mur (partie haute)	0		
151					Mur (au centre)	0,04		
152	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0		
153					Plafond (mesure 2)	0,01		
154	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,06		
155					Radiateur (mesure 2)	0,01		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 102

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
156	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,06		
157					Sol (mesure 2)	0,05		
158	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,03		
159					Mur (partie haute)	0,03		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
160					Mur (au centre)	0,04		
161	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,05		
162				Plafond (mesure 2)	0,04			
163	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0		
164				Plinthes (mesure 2)	0,07			
165	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0,06		
166					Porte 1 (partie haute)	0,07		
167	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,06		
168					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,03		
169	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0		
170					Mur (partie haute)	0,06		
171					Mur (au centre)	0,05		
172	Porte 2	B	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,08		
173					Porte 2 (partie haute)	0,06		
174	Huisserie Porte 2	B	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0,08		
175					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0,02		
176	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,02		
177					Plafond (mesure 2)	0,03		
178	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,01		
179					Radiateur (mesure 2)	0,03		
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

R+1 - Service courrier 103

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
180	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,09		
181					Sol (mesure 2)	0,06		
182	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,03		
183					Mur (partie haute)	0,07		
184					Mur (au centre)	0,09		
185	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,06		
186					Mur (partie haute)	0,06		
187					Mur (au centre)	0,05		
188	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,08		
189					Plafond (mesure 2)	0,07		
190	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,04		
191					Plinthes (mesure 2)	0,07		
192	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0,07		
193					Porte 1 (partie haute)	0		
194	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,06		
195					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,07		
196	Porte 2	D	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,04		
197					Porte 2 (partie haute)	0,09		
198	Huisserie Porte 2	D	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0,08		
199					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0,07		
200	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,08		
201					Plafond (mesure 2)	0		
202	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,08		
203					Radiateur (mesure 2)	0,02		
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

R+1 - Bureau 100

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
204	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,06		
205					Sol (mesure 2)	0,03		
206	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,07		
207					Mur (partie haute)	0,02		
208					Mur (au centre)	0,09		
209	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,05		
210					Plafond (mesure 2)	0,09		
211	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,01		
212					Plinthes (mesure 2)	0,06		
213	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,05		
214					Plafond (mesure 2)	0,07		
215	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01		
216					Porte (partie haute)	0,05		
217	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,06		
218					Huisserie Porte (partie haute)	0		
219	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,09		
220					Mur (partie haute)	0,03		
221					Mur (au centre)	0,09		
222	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,07		
223					Radiateur (mesure 2)	0,03		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 104

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
224	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,05		
225					Sol (mesure 2)	0,06		
226	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,09		
227					Mur (partie haute)	0		
228					Mur (au centre)	0		
229	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
230					Plafond (mesure 2)	0,04		
231	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,02		
232					Plinthes (mesure 2)	0,04		
233	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0		
234					Plafond (mesure 2)	0,06		
235	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,07		
236					Porte (partie haute)	0,06		
237	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01		
238					Huisserie Porte (partie haute)	0,01		
239	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,01		
240					Radiateur (mesure 2)	0,05		
Nombre d'unités de diagnostic : 8								

R+1 - Bureau 105

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
241	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,03		
242					Sol (mesure 2)	0,02		
243	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,01		
244					Mur (partie haute)	0,06		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
245					Mur (au centre)	0,01		
246	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,01		
247		Plafond (mesure 2)			0,06			
248	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0		
249		Plinthes (mesure 2)			0,05			
250	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,04		
251		Plafond (mesure 2)			0,04			
252	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05		
253					Porte (partie haute)	0,02		
254	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,04		
255					Huisserie Porte (partie haute)	0,08		
256	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,08		
257					Mur (partie haute)	0,09		
258					Mur (au centre)	0,03		
259	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,09		
260					Radiateur (mesure 2)	0		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 107

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
261	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,05		
262					Sol (mesure 2)	0		
263	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,05		
264					Mur (partie haute)	0,04		
265					Mur (au centre)	0,05		
266	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,02		
267					Plafond (mesure 2)	0,03		
268	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,04		
269					Plinthes (mesure 2)	0,03		
270	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,09		
271					Plafond (mesure 2)	0,05		
272	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05		
273					Porte (partie haute)	0,06		
274	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,05		
275					Huisserie Porte (partie haute)	0,02		
276	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,09		
277					Mur (partie haute)	0,04		
278					Mur (au centre)	0,04		
279	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,07		
280					Radiateur (mesure 2)	0,04		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 108

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
281	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,06		
282					Sol (mesure 2)	0,05		
283	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0		
284					Mur (partie haute)	0,03		
285					Mur (au centre)	0		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
286	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
287					Plafond (mesure 2)	0,08		
288	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,09		
289					Plinthes (mesure 2)	0,01		
290	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,07		
291					Plafond (mesure 2)	0,07		
292	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04		
293					Porte (partie haute)	0,01		
294	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,03		
295					Huisserie Porte (partie haute)	0,07		
296	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,01		
297					Mur (partie haute)	0,02		
298					Mur (au centre)	0,06		
299	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,06		
300					Radiateur (mesure 2)	0,09		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Dégagement 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
301	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,08		
302					Mur (partie haute)	0,03		
303					Mur (au centre)	0,02		
304	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
305					Plafond (mesure 2)	0,05		
306	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,05		
307					Plinthes (mesure 2)	0,06		
308	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,04		
309					Plafond (mesure 2)	0,03		
310	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,03		
311					Porte (partie haute)	0,09		
312	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0		
313					Huisserie Porte (partie haute)	0,07		
314	Sol		-	revêtement plastique (lino)	Sol (mesure 1)	0,02		
315					Sol (mesure 2)	0,02		
316	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,02		
317					Radiateur (mesure 2)	0		
Nombre d'unités de diagnostic : 8								

R+1 - Circulation 2

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
318	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0		
319					Mur (partie haute)	0,06		
320					Mur (au centre)	0,03		
321	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,09		
322					Plafond (mesure 2)	0		
323	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,06		
324					Plinthes (mesure 2)	0,02		
325	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,03		
326					Plafond (mesure 2)	0,09		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
327	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,08		
328					Porte (partie haute)	0,05		
329	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01		
330					Huisserie Porte (partie haute)	0,05		
331	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0		
332					Mur (partie haute)	0,08		
333					Mur (au centre)	0,08		
334	Sol		-	revêtement plastique (lino)	Sol (mesure 1)	0,02		
335					Sol (mesure 2)	0,04		
336	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,04		
337					Radiateur (mesure 2)	0,05		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Salle de réunion 110

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
338	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,03		
339					Sol (mesure 2)	0,05		
340	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,04		
341					Mur (partie haute)	0,01		
342					Mur (au centre)	0,06		
343	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,01		
344					Plafond (mesure 2)	0		
345	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,08		
346					Plinthes (mesure 2)	0,01		
347	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,09		
348					Plafond (mesure 2)	0		
349	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,04		
350					Porte (partie haute)	0,05		
351	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01		
352					Huisserie Porte (partie haute)	0,03		
353	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,02		
354					Radiateur (mesure 2)	0,01		
Nombre d'unités de diagnostic : 8								

R+1 - Dégageement 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
355	Sol		-	revêtement plastique (lino)	Sol (mesure 1)	0,08		
356					Sol (mesure 2)	0,05		
357	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,07		
358					Mur (partie haute)	0,08		
359					Mur (au centre)	0,03		
360	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,09		
361					Plafond (mesure 2)	0,02		
362	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,06		
363					Plinthes (mesure 2)	0,06		
364	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,02		
365					Plafond (mesure 2)	0,06		
366	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,09		
367					Porte (partie haute)	0,08		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
368	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,05		
369					Huisserie Porte (partie haute)	0		
370	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,03		
371					Radiateur (mesure 2)	0,03		
Nombre d'unités de diagnostic : 8								

R+1 - Circulation 1

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
372	Sol		-	revêtement plastique (lino)	Sol (mesure 1)	0		
373					Sol (mesure 2)	0,07		
374	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,03		
375					Mur (partie haute)	0,04		
376					Mur (au centre)	0,07		
377	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,05		
378					Plafond (mesure 2)	0,02		
379	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,03		
380					Plinthes (mesure 2)	0,07		
381	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,01		
382					Plafond (mesure 2)	0,04		
383	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,03		
384					Porte (partie haute)	0,03		
385	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01		
386					Huisserie Porte (partie haute)	0,04		
387	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,05		
388					Mur (partie haute)	0,09		
389					Mur (au centre)	0,08		
390	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,01		
391					Radiateur (mesure 2)	0,04		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Réfectoire 111

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
392	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0		
393					Sol (mesure 2)	0,01		
394	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,04		
395					Mur (partie haute)	0,01		
396					Mur (au centre)	0,08		
397	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,06		
398					Plafond (mesure 2)	0,07		
399	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,04		
400					Plinthes (mesure 2)	0,02		
401	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,06		
402					Plafond (mesure 2)	0,05		
403	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0,01		
404					Porte 1 (partie haute)	0,05		
405	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,09		
406					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,05		
407	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,04		
408					Mur (partie haute)	0,04		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
409					Mur (au centre)	0,07		
410	Porte 2	H	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,06		
411					Porte 2 (partie haute)	0,06		
412	Huisserie Porte 2	H	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0,04		
413					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0,04		
414	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,09		
415					Radiateur (mesure 2)	0,02		
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

R+1 - Bureau 112

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
416	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0		
417					Sol (mesure 2)	0,01		
418	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,02		
419					Mur (partie haute)	0,01		
420					Mur (au centre)	0,05		
421	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,07		
422					Plafond (mesure 2)	0,02		
423	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,07		
424					Plinthes (mesure 2)	0,09		
425	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,04		
426					Plafond (mesure 2)	0,07		
427	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,05		
428					Porte (partie haute)	0,09		
429	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,08		
430					Huisserie Porte (partie haute)	0,06		
431	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,08		
432					Mur (partie haute)	0,02		
433					Mur (au centre)	0,08		
434	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,07		
435					Radiateur (mesure 2)	0,05		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 113

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
436	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,02		
437					Sol (mesure 2)	0,09		
438	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,04		
439					Mur (partie haute)	0,02		
440					Mur (au centre)	0,09		
441	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,09		
442					Plafond (mesure 2)	0		
443	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,02		
444					Plinthes (mesure 2)	0,08		
445	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,09		
446					Plafond (mesure 2)	0,05		
447	Porte 1	A	Bois	Peinture	Porte 1 (partie basse)	0		
448					Porte 1 (partie haute)	0,08		
449	Huisserie Porte 1	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte 1 (partie basse)	0,03		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
450					Huisserie Porte 1 (partie haute)	0,07		
451	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,06		
452					Mur (partie haute)	0,04		
453					Mur (au centre)	0,07		
454	Porte 2	C	Bois	Peinture	Porte 2 (partie basse)	0,05		
455					Porte 2 (partie haute)	0,06		
456	Huisserie Porte 2	C	Bois	Peinture	Huisserie Porte 2 (partie basse)	0,05		
457					Huisserie Porte 2 (partie haute)	0,06		
458	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,08		
459					Radiateur (mesure 2)	0,09		
Nombre d'unités de diagnostic : 11								

R+1 - Bureau 114

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
460	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,08		
461					Sol (mesure 2)	0,07		
462	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,05		
463					Mur (partie haute)	0,01		
464					Mur (au centre)	0,09		
465	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,04		
466					Plafond (mesure 2)	0,09		
467	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,05		
468					Plinthes (mesure 2)	0,08		
469	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,02		
470					Plafond (mesure 2)	0,02		
471	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,08		
472					Porte (partie haute)	0,02		
473	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,09		
474					Huisserie Porte (partie haute)	0,01		
475	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,01		
476					Mur (partie haute)	0,06		
477					Mur (au centre)	0		
478	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,09		
479					Radiateur (mesure 2)	0,07		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 115

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
480	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,03		
481					Sol (mesure 2)	0,06		
482	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0		
483					Mur (partie haute)	0,03		
484					Mur (au centre)	0,05		
485	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,09		
486					Plafond (mesure 2)	0,01		
487	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,04		
488					Plinthes (mesure 2)	0		
489	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0		
490					Plafond (mesure 2)	0,07		

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
491	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,09		
492					Porte (partie haute)	0,08		
493	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0		
494					Huisserie Porte (partie haute)	0,09		
495	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0,06		
496					Mur (partie haute)	0,05		
497					Mur (au centre)	0,05		
498	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,01		
499					Radiateur (mesure 2)	0,05		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

R+1 - Bureau 116

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
500	Sol		-	Moquette collée	Sol (mesure 1)	0,08		
501					Sol (mesure 2)	0,07		
502	Mur		enduit	Tapisserie	Mur (partie basse)	0,08		
503					Mur (partie haute)	0,05		
504					Mur (au centre)	0,03		
505	Plafond		dalles de faux-plafond		Plafond (mesure 1)	0,03		
506					Plafond (mesure 2)	0,09		
507	Plinthes		PVC		Plinthes (mesure 1)	0,08		
508					Plinthes (mesure 2)	0,01		
509	Plafond		béton brut	aucun	Plafond (mesure 1)	0,01		
510					Plafond (mesure 2)	0,09		
511	Porte	A	Bois	Peinture	Porte (partie basse)	0,01		
512					Porte (partie haute)	0,05		
513	Huisserie Porte	A	Bois	Peinture	Huisserie Porte (partie basse)	0,01		
514					Huisserie Porte (partie haute)	0,06		
515	Mur		cloison métallique		Mur (partie basse)	0		
516					Mur (partie haute)	0,03		
517					Mur (au centre)	0,07		
518	Radiateur		Métal	Peinture	Radiateur (mesure 1)	0,02		
519					Radiateur (mesure 2)	0		
Nombre d'unités de diagnostic : 9								

Extérieur

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/cm²)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
520	Façades		enduit	crépi	Façades	0,01	0,05	
521					Façades	0,01	0,05	
522					Façades	0,01	0,05	
523					Façades	0,01	0,05	
524					Façades	0,01	0,05	
525					Façades	0,01	0,05	
Nombre d'unités de diagnostic : 1								

Analyses chimiques en laboratoire :

N°	Unité repérage	Zone	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Teneur en plomb (mg/g)	Incertitude de la mesure (+/-, en mg/cm²)	Observations
Néant								

Aucune analyse chimique n'a été réalisée en laboratoire.

Commentaires relatifs aux mesures incohérentes (le cas échéant) : /

ANNEXE 1 - REPERAGE DES LOCAUX

Planche de repérage technique

N° planche: 1/2

Nom du plan:
RDC

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC SIEGE ADMINISTRATIF
21 Route d'Albert
62450 BAPAUME

Adresse du bien :
2 rue Vieux Moulin 67400 Illkirch
Graffenstaden
67000 Strasbourg

Informations relatives au rapport du repérage :
Réf. du rapport : 2602CGESG -
BI14370000000232
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :

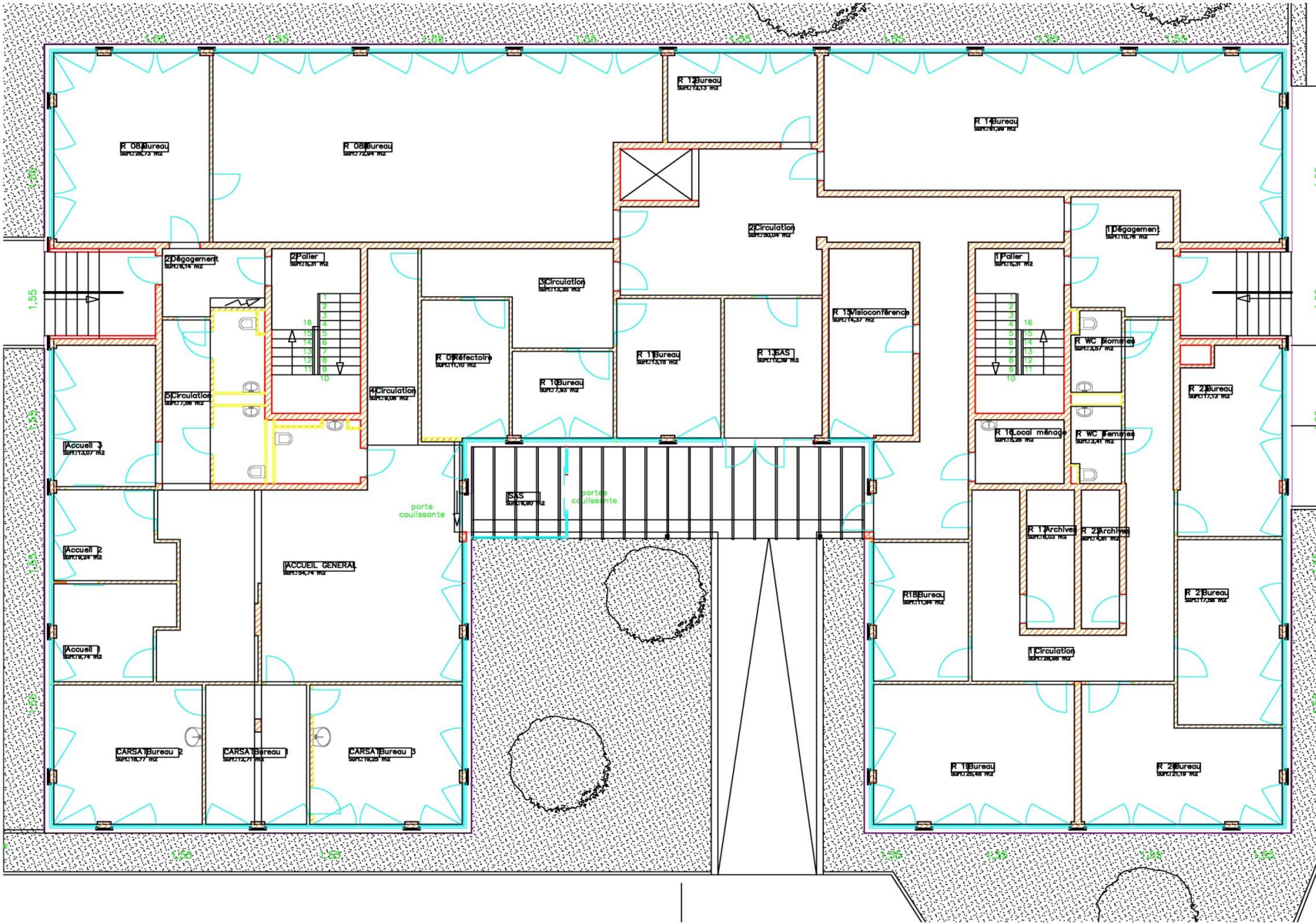


Planche de repérage technique

N° planche: 2/2

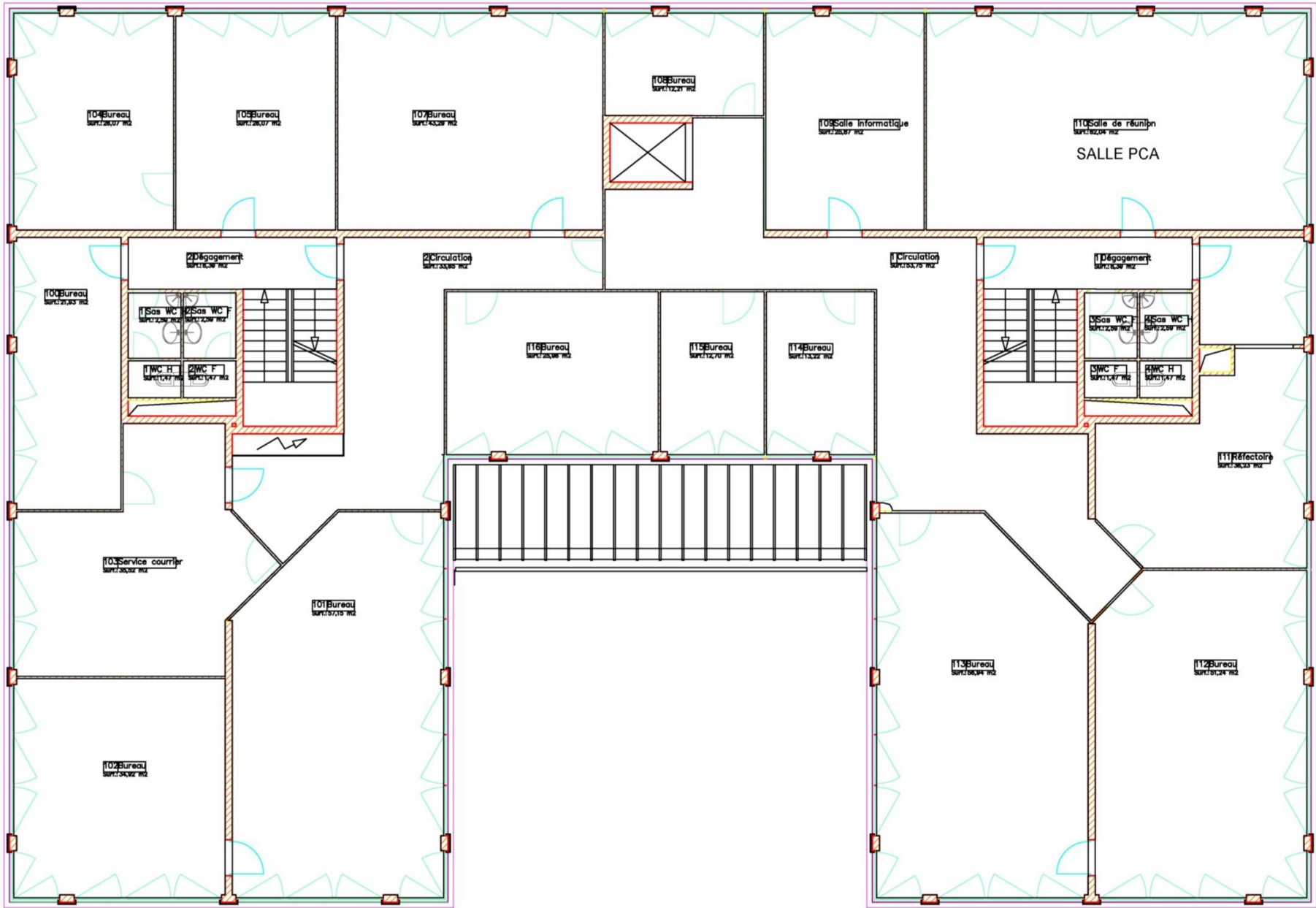
Nom du plan:
R+1

Entreprise réalisant le repérage :
SOCOTEC SIEGE ADMINISTRATIF
21 Route d'Albert
62450 BAPAUME

Adresse du bien :
2 rue Vieux Moulin 67400 Illkirch
Graffenstaden
67000 Strasbourg

Informations relatives au rapport du repérage :
Réf. du rapport : 2602CGESG -
BI14370000000232
Rédacteur : Anthony BLUM
Date : 19/03/2026

Commentaires :



ANNEXE 2 - REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE

Aucune photo/illustration n'a été jointe à ce rapport.

ANNEXE 3 - AUTRES DOCUMENTS / PV ANALYSES

Néant

ANNEXE 4 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
Département Construction
Tour Ariane
5, Place des Pyramides
La Défense 9
92088 Paris La Défense Cedex



Assurance et Banque

☎ 01 41 34 50 00

📠 01 41 34 55 00

N°ORIAS 07 001 037
Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
civile professionnelle et
exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
Client : **0010834120**

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
21 Route d'Albert
62450 AVESNES LES BAPAUME
N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 € 451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.

ANNEXE 5 - ATTESTATION DU FABRICANT DE L'ANALYSEUR XRF



Groupe
PHYSITEK Devices

Fabrication, Distribution
Assistance technique
Maintenance d'équipements
scientifiques

Usage maximal des sources Cd-109 dans les analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic de type FEnX

A qui de droit,

Considérant les performances des analyseurs de fluorescence X portables Fondis Electronic pourvus d'une source isotopique Cadmium 109 conçus pour l'analyse du plomb dans la peinture nous actons les points suivants :

Basée sur la période radioactive du Cd-109 établie par la physique à 462,6 jours, l'utilisation maximale d'une source Cd-109 est **55 MBq**. Celle valeur correspond à l'activité résiduelle minimale nécessaire pour obtenir des ratios signal/bruit statistiquement et une durée d'analyse acceptables.

- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **850 MBq** cette valeur limite est atteinte après **60 mois**.
- Pour un analyseur avec une source Cd-109 d'une activité initiale de **370 MBq** cette valeur limite est atteinte après **36 mois**.

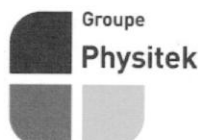
Ces durées limites sont indépendantes de l'utilisation réelle de l'analyseur. L'horloge de décroissance de la source démarre dès l'assemblage de celle-ci. Avec la décroissance de la source le temps d'analyse effectif nécessaire pour acquérir des données analytiques pertinentes augmente au moins proportionnellement. Vers la fin de vie de la source le rapport signal sur bruit décroît même plus vite car le bruit électronique devient prédominant. Avec une activité inférieure à 55 MBq les temps d'analyse nécessaires augmentent dans des proportions telles qu'ils rendent l'instrument impropre à son utilisation. Aux très basses activités d'autres sources d'erreur diminuent la précision et la justesse des résultats.

Cette durée maximale d'utilisation avant un remplacement nécessaire de la source est simplement basée sur des lois et des constantes physiques. Au-delà de ces durées les appareils deviennent pratiquement inutilisables en seulement quelques semaines. Les intervalles maximaux de remplacement de source devraient par conséquent être programmés de façon à ne pas excéder ces durées afin que le cycle d'utilisation soit optimal avec de bonnes performances de l'analyseur.

Nom de la société : SOCOTEC DIAGNOSTIC

Modèle de l'analyseur :	FEnX2
Numéro de série analyseur :	24-1048
Numéro de série de la source :	RTV-2243-23
Activité de la source (Mbq) :	850
Date d'origine de la source :	01/03/2024
Date de fin de validité de la source :	01/03/2029

FONDIS ELECTRONIC SAS
26 av. Duguay-Trouin
F-78961 VOISINS LE BRETONNEUX CEDEX
Tél. : (0)1 34 521 030 - Fax : (0)1 30 573 325
SIREN 428 583 637 - RCS Versailles
TVA FR 15 428 583 637 - APE 4552Z



Fondis Electronic
26, avenue Duguay Trouin,
entrée D - CS 60507
78961 Voisins-le-Bretonneux Cedex

Tél. : +33 (0)1 34 52 10 30
Fax : +33 (0)1 30 57 33 25
E-mail : info@fondiselectronic.com
Site : <https://www.physitek.fr>



SAS au capital de 2 500 000 € - Siret 428 583 637 00031 - APE 4552Z - N° TVA : FR 15 428 583 637 - Lieu de juridiction : Versailles.

ANNEXE 6 - NOTICE D'INFORMATION

1. LES EFFETS DU PLOMB SUR LA SANTE

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

2. COMMENT SE CONTAMINE-T-ON ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers :

- > en travaillant sans protection,
- > en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- > en se rongant les ongles,
- > en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

3. QUE FAIRE EN CAS DE RISQUE POTENTIEL SUR UN CHANTIER ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- > Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- > Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenailage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- > Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- > Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- > Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- > Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- > Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,...) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- > Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- > Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
 - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
 - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
 - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
 - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- > des conseils dans le choix des protections,
- > une aide à l'information et à la formation,
- > une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
 Tél 02 38 81 50 00
 prev@carsat-centre.fr



OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
 Tél 02 38 83 60 21
 orleans@oppbtp.fr



RSI région Centre
<http://www.rsi.fr/centre>
 Tél 08 20 20 96 26



Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- > le rapport de repérage plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- > la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- > Les guides de prévention :
 - Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)
 - Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 6374 (téléchargeable sur www.inrs.fr)